

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 27 septembre 2023**

**Rapport de la Commission Finances
Préavis No 11-2023**

Demande de crédit pour l'ouverture d'une nouvelle crèche de 22 places sur la commune de Luins

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission composée de Mesdames Nicole Gay, Anne-Laure Berger et Anne Guisolan, Messieurs Christian Scaiola, Boris Wirrich, Gilles Favre et Rolf Keller s'est réunie le mercredi 30 août 2023 à Rolle dans les bureaux d'Enjeu.

Madame Mery, présidente du Codir, Madame Page et Monsieur Walter, membres du Codir, étaient présents à notre réunion pour présenter le préavis qui nous a été transmis le 22 août 2023.

Nous remercions l'ensemble de nos interlocuteurs pour la présentation, les réponses claires et précises qui nous ont été apportées et pour la transparence des explications.

Préambule

Une étude Microgis mandatée par la FAJE a été faite récemment montre que d'ici 2030 il manquera 130 places de crèches préscolaires sur le territoire d'Enjeu et plus de 300 places en tout pour l'accueil des enfants de tout âge. De ce fait, le besoin urgent de place mise à disposition par les communes d'Enjeu est avéré. Le taux de couverture actuel est de 30 % env. et est souhaité idéalement de 46 %, selon le Codir.

Chaque commune d'Enjeu doit proposer rapidement des projets selon ses moyens à disposition ; transformations bâtiments existant, terrain disponible pour cette affectation, etc.

La commune de Luins propose de mettre à disposition une partie de son centre communal qui était occupé par des classes d'école il y a quelques années et au vu du regroupement des classes sur des sites uniques, ne seront plus réutilisées à l'avenir. Ce nouveau site, selon un sondage effectué par le Codir sera très rapidement rempli.

Remarques

Le montant de crédit demandé par le Codir, soit 101'000.- frs. TTC comprend l'estimation des aménagements des espaces intérieurs de la crèche par le bureau d'architecture Thierry Brütsch, mandaté par la commune de Luins.

Les travaux de transformations des locaux seront à la charge de la Commune de Luins et une convention se fera pour une location des locaux par Enjeu. Le montant de 50'000.- annoncé sur le plan de financement du préavis est une estimation et fera l'objet de discussion, de même que l'ensemble des locaux en location d'Enjeu par les communes pour une uniformisation, selon la communication du Codir.

Sur ce plan de financement, a été également estimé les frais de fonctionnement pour les futures années qui seront à intégrer dans les budgets Enjeu.

Au vu de notre expérience, nous avons rendu attentif le Codir que des travaux d'aménagements extérieurs sont très certainement à prévoir pour la nouvelle crèche ; modification parking existant, accès véhicules parents (dépose minute) et livraison, accès piétonnier, lieu de stockage matériels extérieurs (poussettes, jeux), etc. Selon le Codir, ces travaux seront à la charge de la Commune.

Selon le calendrier annoncé, les travaux de transformations devraient être entrepris dès l'automne 2023, les aménagements intérieurs au printemps 2024 pour une ouverture à la rentrée 2024, pour autant que le Conseil Général de Luins vote le crédit des travaux et que les autorisations nécessaires soient obtenues.

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande à l'unanimité d'adopter ce préavis.

Rolle, le 1^{er} septembre 2023



Rolf Keller, Président

Anne-Laure Berger

Nicole Gay

Boris Wirrich

Anne Guisolan

Christian Scaiola

Gilles Favre